**Règlements APEM 2022**

**\* Tout individu ne respectant pas ces mesures se verra expulsé du terrain de compétition au Complexe Équestres de Bécancour. \***

**Règlements – Inscriptions et réservations**

**Toutes les inscriptions et réservations devront être reçues dans les précédents délais, sans quoi, une pénalité de 50$ sera imposé par facture soumise en retard.**

\*À noter que chaque cheval présent sur le terrain doit obligatoirement avoir une stalle de louée en son nom, et ce, même s’il ne reste sur le terrain que pour une journée. \*

Avant de procéder à votre inscription, assurez-vous d’avoir renouvelé votre adhésion Cheval Québec ainsi que votre adhésion APEM.

Assurez-vous aussi que votre cheval est inscrit au système Méritas de Cheval Québec (<https://cheval.quebec/Download/Competition/InscriptionChevauxMeritas.pdf>).

Une fois la période d’inscription terminée, il ne sera plus possible de modifier votre facture. Si vous souhaitez apporter des modifications mineures\*\* à celle-ci AVANT le début de la compétition, vous devrez contacter notre secrétaire Laura Leclerc Naud par courriel au apemmauricie@hotmail.com ou via Messenger. Une fois la compétition débutée, vous pourrez vous rendre directement au secrétariat pour y faire la modification avec Mme Nicole.

\*\*Le jugement de modifications mineures ou non sera laissé à l’entière discrétion de notre secrétaire de compétition. Ainsi, trop de modifications à une même facture pourraient engendrer une pénalité de 50$. Le but derrière cette mesure est de désengorger au maximum le secrétariat lors des compétitions afin d’alléger la tâche de notre secrétaire de compétition.

Comme par les années passées, il ne sera pas possible d’obtenir un remboursement pour une classe une fois que son ordre de passage sera sorti.

Vous aurez jusqu’à la fin de la période d’inscription pour annuler la totalité de vos réservations et vos inscriptions sans frais.

Si vous souhaitez annuler une classe après la période d’inscription complétée, celle-ci vous sera chargé. (AUCUN REMBOURSEMENT)

**Règlements concernant le déroulement des compétitions**

**Complexe Équestre Bécancour**

- Tous les chiens doivent être tenus en laisse sans exception

- Les poubelles à fumier doivent contenir SEULEMENT du fumier

- Aucune agrafe, punaises, aucun clou ni vis sous aucun prétexte ne sera toléré tant à l’intérieure qu’à l’extérieure de vos box et/ou selleries

- Afin de laisser les passages libres, nous demandons votre collaboration afin de ramasser tout équipement ou traînerie qui vous ne sont pas nécessaire.

\*Tout autre réglementation fournie par le CEB en cours de saison devra être respectée\*

**L’arrivée sur le site**

4. L’arrivée se fera à compter de 9h le vendredi.

UNE COPIE PAPIER OU ÉLECTRONIQUE de votre Coggins Test négatif daté maximalement de 6 mois précédant la date de la compétition ainsi qu’un certificat de vaccination contre le Rhino et l’Influenza devront être amener avec le cheval sur le site.

**Horaire et aires d’entrainement**

-Durant les compétitions, la priorité de l’aire de réchauffement est à la PERFORMANCE;

- Le vendredi, dans le manège de performance, veuillez suivre les heures suivantes pour l’horaire de longe / à cheval :

 9h à 10h longe 10h à 11h ride 11h à 12h longe 12h à 13h ride

13h à 14h longe 14h à 15h ride 15h à 16h longe 16h à 17h ride

17h-17h30 longe 17h30 – 19h30 ride **19h30 – 22h manège de performance fermée pour évènement social**

-Afin d’accommoder le REINING, des périodes de warm up seront gardées/ajoutées dans le manège de reining:

8h25 à 8h55 : Omnium et adulte;

Après les classes 39 et 106 ; 5 min pour les Jambes courte;

Après la classe 204; 30 min pour les jeunes & débutants;

Une période de warm up individuelle pour le Reining au coût de 15$/5 min sera offerte à partir de 16h le vendredi. Les inscriptions se feront au préalable sur EQUIGO

**Longe**

-Elle est interdite dans le manège de Reining

-Elle est interdite dans le manège synthétique

-Nous comptons sur votre savoir-vivre et votre bon jugement pour la longe dans les autres manèges.

**Camping**

-Vous devez stationner votre équipement de manière que le numéro de votre terrain soit centré derrière votre équipement afin que tout le monde ait suffisamment de place à stationner

-Tous les campings (avec services) possèdent 2 services (Électricité 30AMP/eau)

-Prévoir suffisamment de boyaux d’arrosage ainsi qu’un diviseur, car il y a 2 sorties d’eau seulement pour 4 terrains

-Prévoir également que l’électricité est du 30 AMP et que les prises sont celles du 30 AMP. Donc, prévoyez des fils d’extension et un adapteur pour prise 30 AMP, car tout dépendamment où se situe votre terrain, la borne électrique peut être loin

-Pour ceux qui auraient une tente comme équipement. Les terrains sont en petites pierres… Pour plus de confort ou afin de ne pas briser votre équipement, prévoir une bâche pour mettre en dessous.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration et nous vous souhaitons une saison de compétition à la hauteur de vos attentes!

- Votre C.A.